



CONSEIL DE QUARTIER no 1 Secteur Lac Blouin – Centre-ville

*COMPTE RENDU d'une rencontre du conseil de quartier du secteur Lac Blouin –
Centre-Ville, tenue le 1^{er} septembre 2020 à 19 h, à l'hôtel de ville de Val-d'Or*

Présences

M. Denis Giguère, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier
Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier
M. Dany Lauzon, conseiller de quartier
M. Marc Trépanier, conseiller de quartier
M. Marc Gingras, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, agente administrative au service des Communications

Absences

2 postes vacants

Assistance : 2 citoyens

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Denis Giguère, président du conseil de quartier et nouveau conseiller municipal du district, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 05. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il souligne la présence par conférence téléphonique de Mme Lorraine Morissette. M. Giguère, qui a été élu à l'automne dernier, donne une brève présentation de son parcours personnel et professionnel.

Un tour de table des membres est ensuite effectué.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} septembre 2020

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Dany Lauzon de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2020-09-01

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 septembre 2019

Le président fait une lecture rapide du compte rendu tout en effectuant les suivis au fur et à mesure. Il est proposé par M. Marc Trépanier de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 2020-09-02

4. Suivis

- **Route 397** : Les travaux ont été réalisés dans le secteur de l'entreprise Les Œufs d'Or. Cependant, certaines personnes considèrent que les déflecteurs qui ont été installés ne sont pas suffisamment grands et visibles;
- **Ancienne cour de George Auto** : Le promoteur a eu le feu vert pour la construction d'un immeuble à logements. Une demande afin de tenir une consultation concernant le règlement de modification de zonage auprès des résidents du secteur avait été fait auprès du comité consultatif d'urbanisme. Le président fera des vérifications à savoir si le règlement est déjà passé et ce qu'il en advient;
- **Travaux qui étaient prévus au budget 2020** :
 - Les lampadaires de la 7^e n'ont pas été remplacés à ce jour;
 - Une partie de la rue Turgeon a été pavée;

- **Application, vente de garage** : Le président communiquera avec le service des Technologies de l'information à savoir si la géolocalisation peut être ajoutée dans l'application;
- **Collecte des résidus verts (plateforme de compostage)** : Si les citoyens désirent de l'information supplémentaire concernant le sujet, ils sont invités à communiquer à la ligne Info-Récup au 819 874-VERT(8378). Le président invitera le représentant de la MRC de La Vallée-de-l'Or à venir faire une courte présentation du projet.

5. Présentation du projet « jeu libre dans la rue »

Le président donne de l'information sur le projet consistant à installer une signalisation indiquant que des enfants puissent jouer dans la rue et ainsi réduire de façon naturelle la vitesse des automobilistes et augmenter leur vigilance. Pour l'installation de celle-ci, une demande citoyenne devra être réalisée par les résidents. Certaines rues ont été ciblées pour le démarrage du projet. Plus d'information sera apportée lors de la prochaine rencontre de quartier.

6. Suivis concernant le ministère des Transports

- **Connexion de la route entre Baie Jolie et Val-des-Bois** : Il s'agit d'un sujet qui a été soulevé, une fois de plus, à M. Giguère lors de sa campagne électorale à l'automne 2019. Il souligne que le projet n'a pas reçu l'appui des citoyens du secteur et que les gens de la Ville ont décidé de mettre ce projet sur la glace;
- **Réduction de la vitesse sur la route 397 près du dépanneur des Vals** : Des citoyens désirent des actions concrètes du ministère concernant la sécurité routière aux abords de l'intersection. Cependant, ce dernier considère que le débit de circulation n'est pas suffisant pour justifier une mesure particulière telle que la réduction de la vitesse, l'ajout d'un feu de circulation ou d'un carrefour giratoire. Il faut cependant souligner que cinq nouvelles rues ont été construites dans le bourg de l'Esquer et n'ont pas été prises en compte. Lors du prochain conseil de quartier, une lettre sera rédigée à l'attention du ministère pour lui réitérer la demande, mais cette fois-ci en tenant compte de ces nouvelles rues et en mettant mieux en lumière le danger que court les enfants du quartier qui traversent la route;
- **Intersection des routes 397 et Baie Jolie** : Mme Morissette, ancienne conseillère du quartier, désire rappeler l'importance du projet, car il en va de la sécurité des automobilistes.

7. Autres sujets

- **Parc Kanou, Val-des-Bois** : Une clôture avait été construite par les résidents du secteur dans les années 1990. En 2018, à la suite d'une demande pour remplacer celle-ci, le projet n'a pas été réalisé, mais l'ancienne clôture a été démantelée en 2019 et sans être remplacée depuis. De plus, un stationnement devait être construit en même temps. Le président fera des vérifications auprès du service Sport et plein air. Il en profitera également pour souligner l'importance de rénover la patinoire;
- **Descente de bateau, rue Élisabeth** : Bien que la descente soit située dans le quartier #5, Val-Senneville, des citoyens sont présents pour demander la réfection de celle-ci, étant donné que plusieurs résidents du quartier #1 l'utilisent. Le président portera le sujet à l'attention de M. Léandre Gervais, conseiller municipal du quartier #5. Ces citoyens se présenteront également au prochain conseil de quartier de Val-Senneville;
- **Décision pour les prochaines élections** : Le président informe l'assemblée que des élections se tiendront lors du prochain conseil de quartier. La décision de remettre 6 sièges en élection sera prise à la lumière des candidatures qui seront proposées à ce moment;

- **Collecte sélective – Recyclage** : Des rumeurs circulent à l’effet qu’un surplus de recyclage est envoyé directement à l’enfouissement. Le président demandera des précisions auprès de la MRC de La Vallée-de-l’Or, responsable de la collecte sélective sur le territoire;
- **Patinoire Bleu Blanc Bouge** : Le président donne de l’information sur la provenance du projet, son financement et sa construction;
- **Centre multisport Fournier** : Le président donne de l’information sur le centre, son inauguration et son financement. Plusieurs organismes ont participé financièrement au projet.

8. Questions et interventions du public

- *Aucune.*

9. Levée de la séance

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Dany Lauzon de lever la rencontre à 20 h 37. La prochaine rencontre aura lieu le 27 octobre à la salle du conseil de l’hôtel de ville.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Résolution # 2020-09-03

Marie-Ève Gervais
Secrétaire d’assemblée